

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE MONTROTTIER (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21690139700010

POSTE COMPTABLE : SGC GIVORS

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	57
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	59
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	63
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	68

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	70
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	74
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	76
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BP Date de télétransmission : 19/03/2026 Date de réception préfecture : 19/03/2026	Sans Objet Sans Objet Sans Objet
--	--

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	77
B3.1 - Etat des provisions constituées	78
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	80
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	81
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	83
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	84
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	87
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	88
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	89
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	92
B13 - Opérations liées aux cessions	93
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	94
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	96
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	97
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	99
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	106

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	113
D11 - Décisions en matière de taux	116
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-B Date de télétransmission : 19/03/2026 Date de réception préfecture : 19/03/2026

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 466

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	771,73

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	748,26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 005,21
3	Dépenses d'équipement brut / population	125,30
4	Encours de dette / population (2) (3)	515,85
5	DGF / population	193,59
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	40,77 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	114,78 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,46 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	51,32 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	25,56 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 898 766,92	2 185 033,43	896 541,99	A1	1 182 808,50
Investissement	786 191,62	711 388,31	766 124,01	A2	691 320,70
Dont 1068		245 889,53			
Fonctionnement	1 112 575,30	1 473 645,12	130 417,98	A3	491 487,80

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 170 100,00	III + IV	0,00	B1	-170 100,00
Investissement	I 170 100,00	III	0,00	B2	-170 100,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 012 708,50
Investissement	A2 + B2	521 220,70
Fonctionnement	A3 + B3	491 487,80

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 170 100,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
93	Opération d'équipement n° 93	113 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	13 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	44 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 112 575,30	G	1 473 645,12
	Section d'investissement	B	786 191,62	H	711 388,31

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	130 417,98
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	766 124,01
		(si déficit)		(si excédent)	

		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 898 766,92	= G + H + I + J	3 081 575,42

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	170 100,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	170 100,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 112 575,30	= G + I + K	1 604 063,10
	Section d'investissement	= B + D + F	956 291,62	= H + J + L	1 477 512,32
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	2 068 866,92	= G + H + I + J + K + L	3 081 575,42

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		218 215,80
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	7 954,82	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	38 382,63	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	145 301,87	0,00
Total des réalisations d'équipement		191 639,32	218 215,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	199 517,71
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	594 552,30	2 133,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		594 552,30	231 650,71
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 786 191,62	II 449 866,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	15 632,27
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 15 632,27

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	786 191,62	II + IV	465 498,78
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	766 124,01
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	245 889,53

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	786 191,62	II + IV + VI + VII	1 477 512,32
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		691 320,70		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	449 399,96	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	188 485,70
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	447 193,48	73 Impôts et taxes (sauf 731)	84 634,20
		731 Fiscalité locale	617 506,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	127 009,04	74 Dotations et participations (1)	307 630,73
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	227 238,09
014 Atténuations de produits	27 925,24	013 Atténuations de charges (1)	34 289,13
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 051 527,72	Total recettes de gestion des services	1 459 783,85
66 Charges financières	43 824,63	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	150,00	77 Produits spécifiques (1)	13 861,27
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 440,68	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 096 943,03	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 473 645,12

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	15 632,27	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 15 632,27	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 112 575,30	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 473 645,12
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	130 417,98

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 112 575,30	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 604 063,10
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	491 487,80				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	594 552,30	0,00	594 552,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	146 570,79		146 570,79
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	7 954,82	0,00	7 954,82
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	37 113,71	0,00	37 113,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		786 191,62	0,00	786 191,62

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	449 399,96		449 399,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	447 193,48		447 193,48
014	Atténuations de produits	27 925,24		27 925,24
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	127 009,04	0,00	127 009,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	43 824,63	0,00	43 824,63
67	Charges spécifiques (9)	150,00	13 861,27	14 011,27
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 440,68	1 771,00	3 211,68
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 096 943,03	15 632,27	1 112 575,30

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité de gestion.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	199 517,71	0,00	199 517,71
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	248 215,80	0,00	248 215,80
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 133,00	0,00	2 133,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	13 861,27	13 861,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 771,00	1 771,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		449 866,51	15 632,27	465 498,78

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	245 889,53
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	766 124,01
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	34 289,13		34 289,13
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	188 485,70		188 485,70
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	84 634,20		84 634,20
731	Fiscalité locale	617 506,00		617 506,00
74	Dotations et participations (8)	307 630,73		307 630,73
75	Autres produits de gestion courante (8)	227 238,09	0,00	227 238,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	13 861,27	0,00	13 861,27
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 473 645,12	0,00	1 473 645,12

Pour information R002 Résultat positif reporté	130 417,98
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

Accusé de réception en préfecture
 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
 Date de télétransmission : 19/03/2026
 Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 394 890,86	786 191,62	170 100,00	438 599,24	0,00	786 191,62
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	20 954,82	7 954,82	13 000,00	0,00	0,00	7 954,82
21 Immobilisations corporelles	166 027,40	37 113,71	44 000,00	84 913,69	0,00	37 113,71
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	608 908,64	146 570,79	113 100,00	349 237,85	0,00	146 570,79
Total des dépenses d'équipement	795 890,86	191 639,32	170 100,00	434 151,54	0,00	191 639,32
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	599 000,00	594 552,30	0,00	4 447,70		594 552,30
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	599 000,00	594 552,30	0,00	4 447,70	0,00	594 552,30
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 394 890,86	786 191,62	170 100,00	438 599,24	0,00	786 191,62
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 394 890,86	786 191,62	170 100,00	438 599,24	0,00	786 191,62

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		628 766,85	711 388,31	0,00	-82 621,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	149 551,80	218 215,80	0,00	-68 664,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		149 551,80	218 215,80	0,00	-68 664,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	446 215,05	445 407,24	0,00	807,81
138	Autres subventions invest. non transf.	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	2 133,00	0,00	-1 133,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100,00		0,00	
Total des recettes financières		477 315,05	477 540,24	0,00	-225,19
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		626 866,85	695 756,04	0,00	-68 889,19
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 900,00	15 632,27		-13 732,27
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 900,00	15 632,27		-13 732,27
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		766 124,01			
Total des recettes d'investissement cumulées		1 394 890,86	1 477 512,32	0,00	-82 621,46

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 394 890,86	786 191,62	170 100,00	438 599,24	0,00	786 191,62
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	20 954,82	7 954,82	13 000,00	0,00	0,00	7 954,82
2041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	20 954,82	7 954,82	13 000,00	0,00	0,00	7 954,82
21 Immobilisations corporelles	166 027,40	37 113,71	44 000,00	84 913,69	0,00	37 113,71
2116 Cimetières	8 000,00	6 055,00	0,00	1 945,00	0,00	6 055,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 586,47	0,00	-1 586,47	0,00	1 586,47
21311 Bâtiments administratifs	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
21312 Bâtiments scolaires	30 000,00	4 830,00	0,00	25 170,00	0,00	4 830,00
21318 Autres bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	0,00	370,02	0,00	-370,02	0,00	370,02
2151 Réseaux de voirie	40 313,20	7 272,00	0,00	33 041,20	0,00	7 272,00
21532 Réseaux d'assainissement	18 000,00	2 520,00	14 500,00	980,00	0,00	2 520,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	10 000,00	836,76	5 000,00	4 163,24	0,00	836,76
215741 Inst., mat., outil. cantines scolaires	0,00	2 308,80	0,00	-2 308,80	0,00	2 308,80
2158 Autres inst., matériel, outil. techniques	2 500,00	1 737,51	0,00	762,49	0,00	1 737,51
21831 Matériel informatique scolaire	0,00	2 419,26	0,00	-2 419,26	0,00	2 419,26
21838 Autre matériel informatique	12 000,00	2 084,58	1 000,00	8 915,42	0,00	2 084,58
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	432,24	0,00	2 567,76	0,00	432,24
2188 Autres immobilisations corporelles	10 214,20	4 661,07	3 500,00	2 053,13	0,00	4 661,07
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	608 908,64	146 570,79	113 100,00	349 237,85	0,00	146 570,79
Total des dépenses d'équipement	795 890,86	191 639,32	170 100,00	434 151,54	0,00	191 639,32
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	599 000,00	594 552,30	0,00	4 447,70		594 552,30
1641 Emprunts en euros	595 000,00	594 227,30	0,00	772,70		594 227,30
165 Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	325,00	0,00	3 675,00		325,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF 325,00
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		599 000,00	594 552,30	0,00	4 447,70	0,00	594 552,30
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 394 890,86	786 191,62	170 100,00	438 599,24	0,00	786 191,62
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			608 908,64	146 570,79	113 100,00	349 237,85	2 511 867,52	0,00	146 570,79
46	TERRAINS NUS		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	82 782,17	0,00	0,00
70	SIGNALETIQUE		4 244,18	1 268,92	0,00	2 975,26	15 353,56	0,00	1 268,92
77	ACHAT DES FORETS		0,00	0,00	0,00	0,00	4 601,32	0,00	0,00
84	BATIMENT ALBIGNY / SALLE PIERRE DUPEUBLE		0,00	0,00	0,00	0,00	90 979,76	0,00	0,00
86	AMENAGEMENT ENTREE SUD		0,00	0,00	0,00	0,00	88 296,06	0,00	0,00
87	REFECTION DE MURS		12 110,16	0,00	0,00	12 110,16	24 193,80	0,00	0,00
88	MAISON DE SANTE		63 731,97	52 187,47	0,00	11 544,50	1 533 532,33	0,00	52 187,47
90	RESEAU DE CHALEUR SECONDAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	238 704,45	0,00	0,00
91	AMENAGEMENT PLACE D'ALBIGNY		0,00	0,00	0,00	0,00	84 584,47	0,00	0,00
92	AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE LOISIRS		0,00	0,00	0,00	0,00	147 495,34	0,00	0,00
93	AMENAGEMENT ABORDS MAISON DE SANTE - PARKING / JARDIN PUBLIC		376 322,33	3 659,64	113 100,00	259 562,69	34 992,00	0,00	3 659,64
94	RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS		0,00	0,00	0,00	0,00	42 784,04	0,00	0,00
95	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE		120 000,00	79 758,34	0,00	40 241,66	83 592,34	0,00	79 758,34
96	AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA CRECHE		10 000,00	9 696,42	0,00	303,58	9 696,42	0,00	9 696,42
97	RENOVATION DE LA CURE		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
98	TRAVAUX D'AMELIORATION DU BATI		0,00	0,00	0,00	0,00	30 279,46	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
 Date de télétransmission : 19/03/2026
 Date de réception préfecture : 19/03/2026

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46
LIBELLE : TERRAINS NUS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 500,00	A1	0,00	2 500,00	A2 82 782,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	82 782,17
2111	Terrains nus	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	82 782,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -82 782,17

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 70
LIBELLE : SIGNALETIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		4 244,18	A1 1 268,92	0,00	2 975,26	A2 15 353,56
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 244,18	1 268,92	0,00	2 975,26	4 063,96
2152	Installations de voirie	4 244,18	1 268,92	0,00	2 975,26	4 063,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 289,60
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	11 289,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 15 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 268,92	B2 - A2	-353,56

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 77
LIBELLE : ACHAT DES FORETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)	
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2	4 601,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		4 601,32
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00		4 601,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-4 601,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 84
LIBELLE : BATIMENT ALBIGNY / SALLE PIERRE DUPEUBLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 90 979,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	90 979,76
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 979,76

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		24 736,00	B1 24 736,00	0,00	0,00	B2 39 490,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 736,00	24 736,00	0,00	0,00	39 490,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	24 736,00	24 736,00	0,00	0,00	39 490,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	24 736,00	B2 - A2	-51 489,76

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86
LIBELLE : AMENAGEMENT ENTREE SUD
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2 88 296,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	84 360,06
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	8 424,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	75 936,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 936,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 936,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 25 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-63 296,06

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 87
LIBELLE : REFECTION DE MURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		12 110,16	A1	0,00	12 110,16	24 193,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 110,16	0,00	0,00	12 110,16	24 193,80
2313	Constructions	12 110,16	0,00	0,00	12 110,16	24 193,80

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-24 193,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 88
LIBELLE : MAISON DE SANTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		63 731,97	A1 52 187,47	0,00	11 544,50	A2 1 533 532,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	63 731,97	52 187,47	0,00	11 544,50	1 533 532,33
2313	Constructions	63 731,97	52 187,47	0,00	11 544,50	1 533 532,33

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		81 369,00	B1 121 369,00	0,00	-40 000,00	B2 610 520,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	81 369,00	121 369,00	0,00	-40 000,00	610 520,00
1322	Subv. non transf. Régions	30 000,00	70 000,00	0,00	-40 000,00	250 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	103 675,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	51 369,00	51 369,00	0,00	0,00	256 845,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	69 181,53	B2 - A2	-923 012,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90
LIBELLE : RESEAU DE CHALEUR SECONDAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)	
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2	238 704,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		238 704,45
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00		238 704,45

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		18 588,80	B1	18 588,80	0,00	B2	112 944,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	18 588,80	18 588,80	0,00	0,00		112 944,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	18 588,80	18 588,80	0,00	0,00		92 944,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	18 588,80	B2 - A2	-125 760,45

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 91
LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE D'ALBIGNY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2 84 584,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	84 584,47
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	84 584,47

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 25 910,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 910,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-58 674,47

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 92
LIBELLE : AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	147 495,34
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	147 495,34
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	147 495,34

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		8 704,00	B1	8 704,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 704,00	8 704,00	0,00	0,00	94 128,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 121,60	2 121,60	0,00	0,00	21 216,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	6 582,40	6 582,40	0,00	0,00	32 912,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	8 704,00	B2 - A2	-53 367,34

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 93
LIBELLE : AMENAGEMENT ABORDS MAISON DE SANTE - PARKING / JARDIN PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		376 322,33	A1 3 659,64	113 100,00	259 562,69	A2 34 992,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	0,00	17 100,00	22 900,00	0,00
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	17 100,00	22 900,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	306 322,33	3 659,64	96 000,00	206 662,69	34 992,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 488,00
2315	Install., matériel et outill. technique	306 322,33	3 659,64	96 000,00	206 662,69	33 504,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 5 228,00	0,00	-5 228,00	B2 43 149,50
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	5 228,00	0,00	-5 228,00	43 149,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	5 228,00	0,00	-5 228,00	5 228,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	37 921,50
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 1 568,36	B2 - A2 8 157,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 94
LIBELLE : RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2 42 784,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	42 784,04
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	42 784,04

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		9 690,00	B1	0,00	0,00	B2 34 690,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 690,00	9 690,00	0,00	0,00	34 690,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	9 690,00	9 690,00	0,00	0,00	9 690,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	9 690,00	B2 - A2	-8 094,04

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 95
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		120 000,00	A1 79 758,34	0,00	40 241,66	A2 83 592,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	120 000,00	79 758,34	0,00	40 241,66	83 592,34
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 834,00
2315	Install., matériel et outill. technique	120 000,00	79 758,34	0,00	40 241,66	79 758,34

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 20 000,00	0,00	-20 000,00	B2 40 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	20 000,00	0,00	-20 000,00	40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	20 000,00	0,00	-20 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-59 758,34	B2 - A2	-43 592,34

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 96
LIBELLE : AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA CRECHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		10 000,00	A1 9 696,42	0,00	303,58	A2 9 696,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	10 000,00	9 696,42	0,00	303,58	9 696,42
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	9 696,42	0,00	303,58	9 696,42

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		6 464,00	B1 0,00	0,00	6 464,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 464,00	0,00	0,00	6 464,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	6 464,00	0,00	0,00	6 464,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-9 696,42	B2 - A2	-9 696,42

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
 Date de télétransmission : 19/03/2026
 Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 97
LIBELLE : RENOVATION DE LA CURE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 000,00	A1	0,00	20 000,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 98
LIBELLE : TRAVAUX D'AMELIORATION DU BATI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 279,46
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 279,46
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	30 279,46

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-30 279,46

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		628 766,85	711 388,31	0,00	-82 621,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	149 551,80	218 215,80	0,00	-68 664,00
1322	Subv. non transf. Régions	32 121,60	72 121,60	0,00	-40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	25 228,00	0,00	-25 228,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	9 900,00	0,00	-9 900,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	6 582,40	6 582,40	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	104 383,80	104 383,80	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	6 464,00	0,00	0,00	6 464,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		149 551,80	218 215,80	0,00	-68 664,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	446 215,05	445 407,24	0,00	807,81
10222	FCTVA	198 221,52	198 617,55	0,00	-396,03
10226	Taxe d'aménagement	2 104,00	900,16	0,00	1 203,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	245 889,53	245 889,53	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
13873	Subv non transf FEADER	0,00	30 000,00	0,00	-30 000,00
13878	Autres fonds européens	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	2 133,00	0,00	-1 133,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	2 133,00	0,00	-1 133,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100,00		0,00	
Total des recettes financières		477 315,05	477 540,24	0,00	-225,19
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes réelles		626 866,85	695 756,04	0,00	-68 889,19
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 900,00	15 632,27		-13 732,27
2111	Terrains nus	0,00	13 861,27		-13 861,27
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 400,00	1 274,00		126,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	500,00	497,00		3,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 900,00	15 632,27		-13 732,27

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 356 610,71	1 112 575,30	0,00	0,00	244 035,41	0,00	1 112 575,30
011	Charges à caractère général (3)	628 359,32	449 399,96	0,00	0,00	178 959,36	0,00	449 399,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	486 633,88	447 193,48	0,00	0,00	39 440,40		447 193,48
014	Atténuations de produits	30 000,00	27 925,24	0,00	0,00	2 074,76		27 925,24
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	162 276,83	127 009,04	0,00	0,00	35 267,79	0,00	127 009,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 307 270,03	1 051 527,72	0,00	0,00	255 742,31	0,00	1 051 527,72
66	Charges financières	44 000,00	43 824,63	0,00	0,00	175,37		43 824,63
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	150,00	0,00	0,00	1 850,00		150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 440,68	1 440,68			0,00		1 440,68
Total des dépenses financières		47 440,68	45 415,31	0,00	0,00	2 025,37		45 415,31
Total des dépenses réelles		1 354 710,71	1 096 943,03	0,00	0,00	257 767,68	0,00	1 096 943,03
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 900,00	15 632,27			-13 732,27		15 632,27
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 900,00	15 632,27			-13 732,27		15 632,27

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 356 610,71	1 112 575,30	0,00	0,00	244 035,41	0,00	1 112 575,30
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 226 192,73	1 473 645,12	0,00	0,00	-247 452,39
013	Atténuations de charges (3)	12 000,00	34 289,13	0,00	0,00	-22 289,13
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	103 650,00	188 485,70	0,00	0,00	-84 835,70
73	Impôts et taxes (sauf 731)	62 080,00	84 634,20	0,00	0,00	-22 554,20
731	Fiscalité locale	616 940,00	617 506,00	0,00	0,00	-566,00
74	Dotations et participations (3)	303 222,73	307 630,73	0,00	0,00	-4 408,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	127 300,00	227 238,09	0,00	0,00	-99 938,09
Total des recettes de gestion des services		1 225 192,73	1 459 783,85	0,00	0,00	-234 591,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	13 861,27	0,00	0,00	-12 861,27
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		1 000,00	13 861,27	0,00	0,00	-12 861,27
Total des recettes réelles		1 226 192,73	1 473 645,12	0,00	0,00	-247 452,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	130 417,98					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 356 610,71	1 604 063,10	0,00	0,00	-247 452,39
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 356 610,71	1 112 575,30	0,00	0,00	244 035,41	0,00	1 112 575,30
011	Charges à caractère général (4)	628 359,32	449 399,96	0,00	0,00	178 959,36	0,00	449 399,96
60611	Eau et assainissement	14 500,00	13 909,16	0,00	0,00	590,84	0,00	13 909,16
60612	Energie - Electricité	50 000,00	32 678,91	0,00	0,00	17 321,09	0,00	32 678,91
60613	Chauffage urbain	100 000,00	97 334,82	0,00	0,00	2 665,18	0,00	97 334,82
60621	Combustibles	25 000,00	26 870,75	0,00	0,00	-1 870,75	0,00	26 870,75
60622	Carburants	7 000,00	3 821,62	0,00	0,00	3 178,38	0,00	3 821,62
60623	Alimentation	50 000,00	53 277,38	0,00	0,00	-3 277,38	0,00	53 277,38
60628	Autres fournitures non stockées	8 000,00	5 675,30	0,00	0,00	2 324,70	0,00	5 675,30
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	15 548,48	0,00	0,00	-5 548,48	0,00	15 548,48
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	2 155,84	0,00	0,00	2 844,16	0,00	2 155,84
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	4 386,76	0,00	0,00	-386,76	0,00	4 386,76
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	3 161,31	0,00	0,00	838,69	0,00	3 161,31
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 238,26	0,00	0,00	261,74	0,00	4 238,26
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 000,00	2 991,36	0,00	0,00	8,64	0,00	2 991,36
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	6 657,88	0,00	0,00	-157,88	0,00	6 657,88
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	1 054,35	0,00	0,00	1 445,65	0,00	1 054,35
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	4 767,60	0,00	0,00	5 232,40	0,00	4 767,60
61358	Autres	7 000,00	5 088,36	0,00	0,00	1 911,64	0,00	5 088,36
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	5 238,88	0,00	0,00	-1 238,88	0,00	5 238,88
61521	Entretien terrains	3 000,00	1 800,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 459,32	4 501,52	0,00	0,00	43 957,80	0,00	4 501,52
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	4 659,91	0,00	0,00	15 340,09	0,00	4 659,91
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	14 815,76	0,00	0,00	35 184,24	0,00	14 815,76
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	745,46	0,00	0,00	1 254,54	0,00	745,46
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	5 633,37	0,00	0,00	24 366,63	0,00	5 633,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 849,02	0,00	0,00	-849,02	0,00	2 849,02
6156	Maintenance	37 500,00	30 141,02	0,00	0,00	7 358,98	0,00	30 141,02
6161	Multirisques	30 000,00	29 208,91	0,00	0,00	791,09	0,00	29 208,91
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	688,50	0,00	0,00	311,50	0,00	688,50
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	37,50	0,00	0,00	9 962,50	0,00	37,50

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6188	Autres frais divers	1 000,00	807,98	0,00	0,00	192,02	0,00	807,98
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	76,68	0,00	0,00	9 923,32	0,00	76,68
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	622,92	0,00	0,00	377,08	0,00	622,92
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	2 408,36	0,00	0,00	1 591,64	0,00	2 408,36
6234	Réceptions	4 000,00	1 212,41	0,00	0,00	2 787,59	0,00	1 212,41
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	403,68	0,00	0,00	596,32	0,00	403,68
6237	Publications	6 000,00	5 229,40	0,00	0,00	770,60	0,00	5 229,40
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00	0,00	25,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	362,62	0,00	0,00	637,38	0,00	362,62
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 435,75	0,00	0,00	-435,75	0,00	3 435,75
6262	Frais de télécommunications	4 800,00	4 458,72	0,00	0,00	341,28	0,00	4 458,72
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 063,87	0,00	0,00	-63,87	0,00	5 063,87
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	17 846,05	0,00	0,00	-4 846,05	0,00	17 846,05
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	3 612,00	0,00	0,00	-112,00	0,00	3 612,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	200,00	122,00	0,00	0,00	78,00	0,00	122,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	351,93	0,00	0,00	-351,93	0,00	351,93
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	2 099,60	0,00	0,00	-599,60	0,00	2 099,60
63512	Taxes foncières	17 300,00	17 323,00	0,00	0,00	-23,00	0,00	17 323,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	486 633,88	447 193,48	0,00	0,00	39 440,40		447 193,48
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
6331	Versement mobilité	2 024,19	1 941,55	0,00	0,00	82,64		1 941,55
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	285,96	262,36	0,00	0,00	23,60		262,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 233,97	5 722,55	0,00	0,00	511,42		5 722,55
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	934,21	863,89	0,00	0,00	70,32		863,89
64111	Rémunération principale titulaires	256 019,06	227 007,29	0,00	0,00	29 011,77		227 007,29
64112	SFT, indemnité de résidence	2 576,16	2 548,68	0,00	0,00	27,48		2 548,68
64113	NBI	4 078,50	4 417,06	0,00	0,00	-338,56		4 417,06
64116	Indemnités de licenciement	0,00	30,32	0,00	0,00	-30,32		30,32
64118	Autres indemnités	33 961,16	28 879,58	0,00	0,00	5 081,58		28 879,58

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-202603121DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64131	Rémunérations	15 093,84	25 202,64	0,00	0,00	-10 108,80		25 202,64
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	948,75	0,00	0,00	-948,75		948,75
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	984,50	0,00	0,00	-984,50		984,50
64138	Primes et autres indemnités	3 459,43	1 788,46	0,00	0,00	1 670,97		1 788,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	59 857,89	56 537,43	0,00	0,00	3 320,46		56 537,43
6453	Cotisations aux caisses de retraites	68 739,39	61 334,15	0,00	0,00	7 405,24		61 334,15
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	852,66	1 158,81	0,00	0,00	-306,15		1 158,81
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 479,46	21 479,46	0,00	0,00	0,00		21 479,46
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	1 194,00	0,00	0,00	806,00		1 194,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 038,00	3 108,00	0,00	0,00	-70,00		3 108,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 784,00	0,00	0,00	216,00		1 784,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	27 925,24	0,00	0,00	2 074,76		27 925,24
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	2 367,00	0,00	0,00	-2 367,00		2 367,00
739211	Attribution de compensation	30 000,00	8 040,16	0,00	0,00	21 959,84		8 040,16
73928	Autres prélèv. pour revers. de fiscalité	0,00	17 518,08	0,00	0,00	-17 518,08		17 518,08
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	162 276,83	127 009,04	0,00	0,00	35 267,79	0,00	127 009,04
65311	Indemnités de fonction	64 518,48	63 873,24	0,00	0,00	645,24	0,00	63 873,24
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 709,60	2 709,60	0,00	0,00	0,00	0,00	2 709,60
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 798,57	7 793,88	0,00	0,00	4,69	0,00	7 793,88
65315	Formation	1 000,00	645,24	0,00	0,00	354,76	0,00	645,24
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	55,00	50,90	0,00	0,00	4,10	0,00	50,90
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	122,30	0,00	0,00	7 877,70	0,00	122,30
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	24 927,00	24 927,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 927,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 200,00	6 457,96	0,00	0,00	-257,96	0,00	6 457,96
65568	Autres contributions	3 623,00	2 500,42	0,00	0,00	1 122,58	0,00	2 500,42
6558	Autres contributions obligatoires	20 000,00	13 762,50	0,00	0,00	6 237,50	0,00	13 762,50
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	8 000,00	2 164,00	0,00	0,00	5 836,00	0,00	2 164,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	5 443,18	0,00	0,00	0,00	5 443,18	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65888	Autres	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 307 270,03	1 051 527,72	0,00	0,00	255 742,31	0,00	1 051 527,72
66	Charges financières	44 000,00	43 824,63	0,00	0,00	175,37		43 824,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 000,00	43 824,63	0,00	0,00	175,37		43 824,63
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	150,00	0,00	0,00	1 850,00		150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	150,00	0,00	0,00	1 850,00		150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 440,68	1 440,68			0,00		1 440,68
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 440,68	1 440,68			0,00		1 440,68
Total des charges financières et spécifiques		47 440,68	45 415,31	0,00	0,00	2 025,37		45 415,31
Total des dépenses réelles		1 354 710,71	1 096 943,03	0,00	0,00	257 767,68	0,00	1 096 943,03
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 900,00	15 632,27			-13 732,27		15 632,27
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	13 861,27			-13 861,27		13 861,27
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 900,00	1 771,00			129,00		1 771,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 900,00	15 632,27			-13 732,27		15 632,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 226 192,73	1 473 645,12	0,00	0,00	-247 452,39
013	Atténuations de charges (4)	12 000,00	34 289,13	0,00	0,00	-22 289,13
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 000,00	34 289,13	0,00	0,00	-22 289,13
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	103 650,00	188 485,70	0,00	0,00	-84 835,70
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	1 466,68	0,00	0,00	1 533,32
70323	Red. occupation dom. public	6 000,00	6 099,30	0,00	0,00	-99,30
70388	Autres redevances et recettes diverses	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	75 000,00	80 590,40	0,00	0,00	-5 590,40
706888	Autres	5 300,00	6 277,31	0,00	0,00	-977,31
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	1 299,86	0,00	0,00	-1 299,86
70878	Remb. frais par des tiers	14 000,00	92 383,15	0,00	0,00	-78 383,15
7088	Produits activités annexes (abonnements)	50,00	69,00	0,00	0,00	-19,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	62 080,00	84 634,20	0,00	0,00	-22 554,20
73221	FNGIR	8 080,00	8 080,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	19 000,00	18 581,00	0,00	0,00	419,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	35 000,00	57 973,20	0,00	0,00	-22 973,20
731	Fiscalité locale	616 940,00	617 506,00	0,00	0,00	-566,00
73111	Impôts directs locaux	616 540,00	616 565,00	0,00	0,00	-25,00
73118	Autres contributions directes	0,00	557,00	0,00	0,00	-557,00
73154	Droits de place	400,00	384,00	0,00	0,00	16,00
74	Dotations et participations (4)	303 222,73	307 630,73	0,00	0,00	-4 408,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	197 000,00	198 028,00	0,00	0,00	-1 028,00
741121	DSR des communes	60 000,00	62 930,00	0,00	0,00	-2 930,00
741127	DNP des communes	20 000,00	22 845,00	0,00	0,00	-2 845,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	255,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 414,73	3 414,73	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	990,00	990,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	7 563,00	7 563,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	5 000,00	2 605,00	0,00	0,00	2 395,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20250312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
75	Autres produits de gestion courante (4)	127 300,00	227 238,09	0,00	0,00	-99 938,09
752	Revenus des immeubles	110 000,00	127 700,38	0,00	0,00	-17 700,38
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	300,00	463,39	0,00	0,00	-163,39
75888	Autres	17 000,00	99 074,32	0,00	0,00	-82 074,32
Total des recettes de gestion des services		1 225 192,73	1 459 783,85	0,00	0,00	-234 591,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	13 861,27	0,00	0,00	-12 861,27
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	13 861,27	0,00	0,00	-13 861,27
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 226 192,73	1 473 645,12	0,00	0,00	-247 452,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 600 000,00									
00000427223	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	04/07/2009		05/01/2010	500 000,00	F		4,300	4,303		A	X Echéance constante		A-1
00000556060	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	02/02/2010		02/03/2010	500 000,00	F		3,750	3,828		M	X Echéance constante		A-1
00000777126	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	01/12/2010		15/04/2011	500 000,00	F		3,240	3,243		A	X Echéance constante		A-1
00005014646	CA CENTRE EST	23/02/2021		01/09/2021	600 000,00	F		0,450	0,754		S	X Echéance constante		A-1
00006903352	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	17/04/2024		22/04/2025	500 000,00	F		3,760	2,886		A	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		756 240,84					594 227,30	43 824,63	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		756 240,84					594 227,30	43 824,63	0,00	0,00
00000427223		0,00	A-1	133 379,23	3,08	F		4,303	29 980,34	7 024,46	0,00	0,00
00000556060		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,828	7 238,81	33,95	0,00	0,00
00000777126		0,00	A-1	153 198,06	4,33	F		3,243	27 816,23	5 864,86	0,00	0,00
00005014646		0,00	A-1	469 663,55	15,25	F		0,754	29 191,92	2 212,04	0,00	0,00
00006903352		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,886	500 000,00	28 689,32	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		756 240,84					594 227,30	43 824,63	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture
 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
 Date de télétransmission : 19/03/2026
 Date de réception préfecture : 19/03/2026

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	756 240,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	204 - subventions d'équipement versées - immobilier, installatio	30
L	204 - subventions d'équipement versées - mobilier, matériel, étu	5
L	204 - subventions d'équipement versées - projets d'infrastructur	40

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	1 440,68	0,00	1 440,68
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	1 440,68	0,00	1 440,68
Créances non recouvrées et non éteintes de plus de deux ans	17/12/2025	0,00	1 440,68	0,00	1 440,68
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	1 440,68	0,00	1 440,68
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	1 440,68	0,00	1 440,68

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		-54 887,28	64 787,28
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Amendes de police - Mise en sécurité de la Place des Marronniers à Albigny	-70 640,47	0,00	0,00	-70 640,47
SUBVENTION DISPOSITIF FRANCE RELANCE - APPEL A PROJET - SOCLE NUMERIQUE	-4 146,81	0,00	0,00	-4 146,81
Amendes de police - Sécurisation de la circulation piétonne en centre-bourg	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Amendes de police 2024 - Sécurisation de la circulation piétonne à Albigny	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Amendes de police 2025 - Travaux de mise en sécurité devant la pharmacie	0,00	9 900,00	0,00	9 900,00
Total	-64 787,28	9 900,00	0,00	-54 887,28

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police - Mise en sécurité de la Place des Marronniers à Albigny		
Reste à employer au 01/01/N		-70 640,47
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		-70 640,47

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : SUBVENTION DISPOSITIF FRANCE RELANCE - APPEL A PROJET - SOCLE NUMERIQUE		
Reste à employer au 01/01/N		-4 146,81
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		-4 146,81

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police - Sécurisation de la circulation piétonne en centre-bourg		
Reste à employer au 01/01/N		5 000,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant

Accusé de réception en préfecture
 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
 Date de télétransmission : 19/03/2026
 Date de réception préfecture : 19/03/2026

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police - Sécurisation de la circulation piétonne en centre-bourg		
		Total
		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		5 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police 2024 - Sécurisation de la circulation piétonne à Albigny		
		Reste à employer au 01/01/N
		5 000,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		5 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police 2025 - Travaux de mise en sécurité devant la pharmacie		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1345	Fonds équip. non amort. - Amendes radars auto et amendes police	9 900,00
		Total
		9 900,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		9 900,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	10 118,82	
Personnes de droit privé	2 164,00	
Associations	2 164,00	
ASSDE LA BIBILOTHEQUE	1 000,00	
CINE MONTS DU LYONNAIS	964,00	
PREVENTION ROUTIERE	200,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	7 954,82	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	7 954,82	
CCMDL	7 954,82	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,94	4,94	2,94	0,00	2,94
Adjoint administratif	C	3,00	0,94	3,94	0,94	0,00	0,94
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	4,86	9,86	4,39	0,28	4,67
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	1,43	2,43	2,22	0,00	2,22
Adjoint technique territorial	C	4,00	3,43	7,43	2,17	0,00	2,17
Agent technique polyvalent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,28	0,28
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	1,38	1,38	0,75	0,21	0,96
ATSEM principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,75	0,00	0,75
ATSEM principal de 2ème classe	C	0,00	1,38	1,38	0,00	0,21	0,21
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,91	0,91	0,40	0,00	0,40
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	0,40	0,40	0,40	0,00	0,40
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	0,00	0,51	0,51	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

COMMUNE DE MONTROTTIER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	8,09	17,09	8,48	0,49	8,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF Date de télétransmission : 19/03/2026 Date de réception préfecture : 19/03/2026
--

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM principal de 2ème classe	C	MS	371	0,00	A 332-8 6°	CDD
Agent technique polyvalent	C	TECH	367	0,00	A 332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'animation	C	ANIM	432	0,00	A 332-23 1°	CDD
Agent de surveillance du temps méridien	C	TECH	367	0,00	A 332-23 1°	CDD
Agent de surveillance du temps méridien	C	TECH	367	0,00	A 332-23 1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
12/10/2018 -	SPL MONTS DU LYONNAIS	SPL MONTS DU LYONNAIS	Société Française	5 000,00
23/07/2019 -	MONTS ENERGIE	MONTS ENERGIE	Société Française	500,00
29/10/2021 -	SPL ESCAP'AD	SPL ESCAP'AD	Société Française	1 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SYDER - participation fiscalisée		FAD	71 870,28
SIEMLY - participation fiscalisée		SFP	4 588,58
SIVOS Sainte-Foy-l'Argentière - participation fiscalisée		SFP	491,07
CCMDL - perception fiscalité professionnelle - FPU	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			191 639,32	219,00	
Acquisitions à titre onéreux			191 639,32	219,00	
03/03/2025	CONSTAT DU 11/12/2024 - ENTREPRISE ITS	2021-1-MS	990,00	0,00	0
03/03/2025	FILETS DE TENNIS	2025-01	214,20	0,00	0
03/03/2025	FONDS DE CONCOURS VOIRIE - TRAVAUX CHEMIN DE L'ETANG	2024-07	7 954,82	219,00	30
03/03/2025	PEINTURE ROUTIERE - AMENDES DE POLICE	2025-02	313,20	0,00	0
28/03/2025	MARCHE N°2020-02-Lot n°10 - MAISON DE SANTÉ - DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF	2021-1-MS	32 934,80	0,00	0
11/04/2025	SECURISATION ELECTRIQUE DU BATIMENT - 131, GRAND'RUE	2023-11	912,49	0,00	0
18/04/2025	MOE 15 % PHASE DET	2021-1-MS	665,74	0,00	0
18/04/2025	MOE 10 % PHASE DET 25 % PHASE AOR 10 % PHASE EXE	2021-1-MS	1 100,32	0,00	0
18/04/2025	MOE 5 % PHASE DET 55 % PHASE AOR	2021-1-MS	527,04	0,00	0
18/04/2025	MOE 5 % PHASE DET 55 % PHASE AOR 5 % PHASE OPC	2021-1-MS	4 458,19	0,00	0
18/04/2025	MOE 5 % PHASE DET	2021-1-MS	59,17	0,00	0
18/04/2025	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2025-03	1 268,92	0,00	0
18/04/2025	EMPIERREMENT D'UN CHEMIN D'ACCES ET CREATION D'UN FOSSE	2025-04	4 140,00	0,00	0
18/04/2025	REFECTION DE LA VOIRIE - CHEMIN DU RATY	2025-05	2 040,00	0,00	0
22/04/2025	PEINTURE ROUTIERE - AMENDES DE POLICE	2025-02	298,80	0,00	0
22/04/2025	ECHARPES - ECUSSENS - DRAPEAUX	2025-06	490,34	0,00	0
22/04/2025	POMPE DE LAVAGE MACHINE A LAVER CANTINE	2025-07	562,92	0,00	0
20/05/2025	AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA CRECHE	2025-08	9 696,42	0,00	0
03/06/2025	RELEVÉ RESEAUX EAUX PLUVIALES - EAUX USEES - PARCELLE AR N°455	2023-11	456,00	0,00	0
03/06/2025	REPLACEMENT CIRCULATEUR CHAUFFAGE - LOGEMENTS ALBIGNY	2025-09	886,59	0,00	0
03/06/2025	INSTALLATION DE PURGEURS AUTOMATIQUES - CHAUFFAGE LOGEMENTS ALBIGNY	2025-10	288,00	0,00	0
03/06/2025	CIMAISES MURALES BIBLIOTHEQUE ET CINEMA	2025-12	432,24	0,00	0
06/06/2025	TABLETTE INSCRIPTION CANTINE / GARDERIE	2025-11	69,90	0,00	0
06/06/2025	FRAIS DE PUBLICATION - MAPA MAITRISE D'OEUVRE - REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG	2023-11	932,15	0,00	0
06/06/2025	VIVACES NOUVEAUX MASSIFS	2025-13	1 586,47	0,00	0
21/07/2025	INSTALLATION DE CABLES DE THERMOSTAT D'AMBIANCE MAISON DE SANTE	2025-14	370,02	0,00	0
21/07/2025	FRAIS DE PUBLICATION - MAPA MAITRISE D'OEUVRE - REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG	2023-11	624,00	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
07/08/2025	OPERATION ESPACES PUBLICS DU CENTRE - ACCOMPAGNEMENT CAUE - 35 %	2023-11-10	735,00	0,00	0
07/08/2025	CURAGE DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES - IMPASSE DES SAULES	2025-15	780,00	0,00	0
12/09/2025	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE - ISOLATION THERMIQUE - HUISSERIES	2025-16	12 703,49	0,00	0
19/09/2025	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE - REFECTOIR DU SOL	2025-16	16 801,45	0,00	0
19/09/2025	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE - CHAUFFAGE DU BATIMENT	2025-16	30 335,28	0,00	0
03/11/2025	OSSUAIRE - CIMETIERE DE MONTROTIER	2025-17	6 055,00	0,00	0
03/11/2025	EXTINCTEURS MULTI-SITES	2025-18	836,76	0,00	0
03/11/2025	COPIEUR NUMERIQUE ECOLE ELEMENTAIRE	2025-19	2 419,26	0,00	0
03/11/2025	COPIEUR NUMERIQUE MAIRIE	2025-20	2 084,58	0,00	0
03/11/2025	TERRASSEMENT ROUTE DE SAINT-JULIEN	2025-21	480,00	0,00	0
03/11/2025	BAIN-MARIE CANTINE SCOLAIRE	2025-22	2 308,80	0,00	0
04/11/2025	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE - CHAUFFAGE DU BATIMENT	2025-16	16 977,84	0,00	0
04/11/2025	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE - REFECTOIR DU SOL	2025-16	2 647,78	0,00	0
28/11/2025	MOBILIER EXTERIEUR ECOLE	2025-16-1	3 886,63	0,00	0
28/11/2025	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE - CHANGEMENT DES SPOTS	2025-16	292,50	0,00	0
28/11/2025	TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DU STADE	2025-23	1 740,00	0,00	0
28/11/2025	RACCORDEMENT ET UTILISATION DU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT - MAISON DE SANTE	2021-1-MS	1 500,00	0,00	0
08/12/2025	MOE 20 % PHASE AOR	2021-1-MS	110,96	0,00	0
08/12/2025	MOE 20 % PHASE AOR	2021-1-MS	998,62	0,00	0
08/12/2025	RECHERCHES DE FUITES D'EAU ET ETANCHEIFICATION EN TOITURE DE L'ECOLE PUBLIQUE	2025-24	4 830,00	0,00	0
31/12/2025	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - MAISON DE SANTE - NOVEMBRE 2024 A MARS 2025	2021-1-MS	2 027,30	0,00	0
31/12/2025	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - MAISON DE SANTE - NOVEMBRE 2024 A MARS 2025	2021-1-MS	1 370,44	0,00	0
31/12/2025	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - MAISON DE SANTE - NOVEMBRE 2024 A MARS 2025	2021-1-MS	1 373,53	0,00	0
31/12/2025	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - MAISON DE SANTE - NOVEMBRE 2024 A MARS 2025	2021-1-MS	2 039,47	0,00	0
31/12/2025	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - MAISON DE SANTE - NOVEMBRE 2024 A MARS 2025	2021-1-MS	2 031,89	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
069-210901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							13 861,27	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							13 861,27	0,00	
08/12/2025	Frais sur acquisition MASSE	15/04/2020	13 861,27	0	0,00	13 861,27	13 861,27	0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	100,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	13 861,27
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	13 861,27

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	766 124,01
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-36 849,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	729 274,28

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	245 889,53
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	729 274,28
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	975 163,81

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	595 000,00	594 227,30	170 100,00	764 327,30
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	232 325,52	231 288,71	0,00	231 288,71
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	-362 674,48	-362 938,59	-170 100,00	-533 038,59
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	766 124,01			766 124,01
Affectation au 1068 (C)	245 889,53	245 889,53		245 889,53
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 012 013,54			1 012 013,54
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				478 974,95

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"
 (2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
 (3) Mandats et titres émis
 (4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
 Date de télétransmission : 19/03/2026
 Date de réception préfecture : 19/03/2026

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		595 000,00	594 227,30
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		595 000,00	594 227,30
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	595 000,00	594 227,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		232 325,52	III 231 288,71
Ressources propres externes de l'année (a)		230 325,52	229 517,71
10222	FCTVA	198 221,52	198 617,55
10226	Taxe d'aménagement (2)	2 104,00	900,16
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	30 000,00	30 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 000,00	1 771,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	1 400,00	1 274,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	500,00	497,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
024	Produits des cessions d'immobilisations	100,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 394 890,86	786 191,62	170 100,00	438 599,24
RECETTES	1 394 890,86	1 477 512,32	0,00	-82 621,46
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 356 610,71	1 112 575,30	0,00	244 035,41
RECETTES	1 356 610,71	1 604 063,10	0,00	-247 452,39

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET LOTISSEMENT MONTROTTIER/ N°SIRET : 21690139700044

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	341 930,63	331 930,63	0,00	10 000,00
RECETTES	341 930,63	0,00	0,00	341 930,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 443,18	5 443,18	0,00	10 000,00
RECETTES	15 443,18	0,00	0,00	15 443,18

BUDGET BUDGET LOTISSEMENT LA MADELEINE/ N°SIRET : 21690139700069

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	442 201,24	432 201,24	0,00	10 000,00
RECETTES	442 201,24	168 899,51	0,00	273 301,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	192 760,78	182 760,78	0,00	10 000,00
RECETTES	192 760,78	133 347,08	0,00	59 413,70

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 179 022,73	1 550 323,49	170 100,00	458 599,24
RECETTES	2 179 022,73	1 646 411,83	0,00	532 610,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 564 814,67	1 300 779,26	0,00	264 035,41
RECETTES	1 564 814,67	1 737 410,18	0,00	-172 595,51

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 179 022,73	1 550 323,49	170 100,00	458 599,24
RECETTES	2 179 022,73	1 646 411,83	0,00	532 610,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 564 814,67	1 300 779,26	0,00	264 035,41
RECETTES	1 564 814,67	1 737 410,18	0,00	-172 595,51
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 743 837,40	2 851 102,75	170 100,00	722 634,65
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 743 837,40	3 383 822,01	0,00	360 015,39

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF Date de télétransmission : 19/03/2026 Date de réception préfecture : 19/03/2026
--

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 346 241,00	2,36	29,23	0,00	393 506,00	2,36
TFPNB	94 550,00	-6,92	43,35	0,00	40 987,00	-6,92
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	128 450,00	-16,22	15,79	0,00	20 282,00	-16,22
TOTAL	1 569 241,00	-0,05			454 775,00	0,47

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/03/2026

Présenté par Le Maire (1),
A Montrottier, le 12/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
A Montrottier, le 12/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF Date de télétransmission : 19/03/2026 Date de réception préfecture : 19/03/2026
--